



DECISION N° 2025-516/DGPR/DRH/SPRHGP/SA du 24 février 2025

portant nomination et affectation de vingt-deux (22) officiers de la Police républicaine

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA POLICE REPUBLICAINE

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
  - vu la loi n° 2017-41 du 29 décembre 2017 portant création de la Police républicaine telle que modifiée par la loi n° 2020-14 du 03 juillet 2020 ;
  - vu la loi n° 2020-16 du 03 juillet 2020 portant statut spécial des personnels de la Police républicaine ;
  - vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
  - vu le décret n° 2025-001 du 06 janvier 2025 portant composition du gouvernement ;
  - vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
  - vu le décret n° 2023-372 du 19 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique ;
  - vu le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
  - vu le décret n° 2021-456 du 15 septembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction générale de la Police républicaine ;
  - vu le décret n°2025-055 du 05 février 2025 portant nomination du Directeur général de la Police républicaine ;
- pour les nécessités de service,

DECIDE

**Article premier**

Les officiers de la Police républicaine dont les noms suivent, reçoivent les nominations et affectations ci-après.

Il s'agit de :

N°	NOM ET PRENOMS	GRADE	ANCIENNE UNITE	NOUVELLE UNITE	OBS
<b>SECRETARIAT PARTICULIER DU DIRECTEUR GENERAL DE LA POLICE REPUBLICAINE</b>					
1	ISSA Awal	CP1	SA/CAB	SP/DGPR	SECRETAIRE PARTICULIER

<b>CABINET DU DIRECTEUR GENERAL DE LA POLICE REPUBLICAINE</b>					
1	HOUNTOGAN Loisel Rolland	CDP	PCD/DDPR COUFFO	CAB/DGPR	CHEF DE CABINET
<b>CENTRE DE PREVENTION ET DE GESTION DE CRISES</b>					
<b>DIVISION DE LA PLANIFICATION OPERATIONNELLE</b>					
1	ABOUTA Jean Gontran	CDP	SEA/IT	DPO/CPGC	CHEF DIVISION
<b>INSPECTION TECHNIQUE DE LA POLICE REPUBLICAINE</b>					
<b>SERVICE DE CONTROLE, DE L'INSPECTION ET DE L'AUDIT INTERNE</b>					
1	FAGNIMON Kotchami Geneviève	CDP	DPO/CPGC	SCIAT/IT	CHEF SERVICE
<b>DIRECTIONS TECHNIQUES</b>					
<b>DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>					
1	ACHEDEMESSI Mathias	CGP	PCD/DFS	DRH	DIRECTEUR
2	AWO A. I. A. Rachidi	CDP	SCIA/IT	DRH	ADJOINT AU DIRECTEUR
3	ADJANOHOOUN K. Félix Ismaïla	CGP	PCD/CAB	DRH/AD	
4	LEKOSSA Darius	CGP	PCD/DSIC	DRH/AD	
5	GBADAMASSI Akim Ibikounlé	CDP	PCD/DENBAP	DRH/AD	
6	BOULE Amidou Eugène	CPP	CS PORT	DRH/AD	
7	FATOUMBI Moboladji Bariou	CMP	CC PORTO-NOVO	DRH/AD	
<b>DIRECTION DE LA FORMATION ET DES SPORTS</b>					
1	AGBLO Lambert Kouassi	CGP	PCD/CCUT	DFS	DIRECTEUR
<b>ECOLE NATIONALE DES BRIGADIERES ET AGENTS DE POLICE</b>					
1	DOVONOU Olivier	CPP	PCD/DDPR BORGOU	ENBAP	DIRECTEUR
<b>DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION</b>					
1	BOKO Firmin William Comlan	CGP	PCD/DRH	DSIC	DIRECTEUR
<b>COMMANDEMENT CENTRAL DES UNITES TERRITORIALES</b>					
1	SEGBO Mèmèvo Roger Gaudens	CDP	PCD/DRH	CCUT	COMMANDANT CENTRAL
2	KOWOTAKPARA Gado	CDP	PCD/DFS	CCUT	ADJOINT AU COMMANDANT CENTRAL
<b>BUREAU DE L'ADMINISTRATION ET DU SOUTIEN LOGISTIQUE</b>					
1	ZOUNDA Mathias Vigninou	CP1	SSE/DPS	BASL/CCUT	CHEF BUREAU
<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DES COLLINES</b>					
1	AGASSOUNON Luc Dieudonné	CDP	DE/DENSP	DDPR COLLINES	DIRECTEUR
<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DU COUFFO</b>					
1	HOUNGBEDJI Cohovi René	CDP	PCD/DDPR COLLINES	DDPR COUFFO	DIRECTEUR
<b>DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DU LITTORAL</b>					
1	WOUDECON Médard	CPP	SER/DERCCT	DDPR LITTORAL	ADJOINT AU DIRECTEUR

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DE L'OUEME					
COMMISSARIAT CENTRAL DE PORTO-NOVO					
1	DA-SILVA Shéhou Paolo	CMP	PCD/DDPR LITTORAL	CC PORTO-NOVO	COMMISSAIRE CENTRAL
COMMANDEMENT CENTRAL DES UNITES SPECIALISEES					
COMMISSARIAT SPECIAL DU PORT					
1	AKOUEGNON Afoudji Alexandre	CMP	SP/DGPR	CS PORT	COMMISSAIRE

### Article 2

Les officiers de la Police républicaine susnommés doivent impérativement prendre service le jeudi 27 février 2025 à 16 heures au plus tard.

### Article 3

La présente décision, qui tient lieu de notification, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Le Directeur général de la Police républicaine

**Kokou Brice ALLOWANOU**  
Contrôleur général de Police

**AMPLIATIONS** : MISP :01; DCSCA : 01; STRUCTURES RATTACHEES : 05; IT/PR : 01; DT :11; CDTS CENTRAUX : 04; DOSSIERS INTERESSES :22; INTERESSES :22 ; ARCHIVES :01.